



02 avril 2009

Chers collègues,

La consultation sur le projet de programme de mathématiques de la classe de seconde est lancée. Notre association a commencé à exprimer nationalement sa position lors de son dernier comité national :

Position du comité national de l'APMEP par rapport au projet de programme de la classe de seconde pour l'année 2009-2010 : le comité a adopté à l'unanimité les deux motions suivantes :

- **Le comité national de l'APMEP a examiné le 22 mars le projet de programme pour la classe de seconde.**
 - L'APMEP condamne le mode de fonctionnement de l'institution : improvisation, précipitation, refus du travail collégial qui a pourtant fait ses preuves dans l'écriture des nouveaux programmes des sections L et STG, refus de communiquer.
 - Le programme de l'année 2009-2010 doit rester transitoire et organisé de façon à ne pas pénaliser les élèves de cette cohorte. Les programmes pour la rentrée 2010 devront, eux, être construits avec une vision globale, en cohérence avec la nouvelle organisation du lycée. On ne peut décider à ce jour d'un programme de seconde définitif.
 - Ce projet introduit sans préparation ni concertation des contenus nouveaux dans des domaines peu familiers à la plupart de nos collègues et qui n'ont jamais été enseignés dans le cadre du cours de mathématique à ce niveau. Ils ne peuvent valablement être inscrits au programme sans une formation préalable, et sans la création de ressources adaptées. Or le temps manque et les crédits affectés à la formation continue seront l'an prochain, une fois de plus, en baisse importante.
 - La réforme des lycées a été reportée d'un an pour accorder un temps de réflexion et de concertation. Ce délai devrait permettre de travailler sereinement une année de plus sur les nouveaux programmes de mathématiques de seconde, et de façon plus générale, donner l'occasion d'une réflexion approfondie de toute la communauté scientifique et enseignante sur les objectifs et les contenus de l'enseignement des mathématiques au lycée, réflexion initiée il y a quelques années par la commission Kahane. Au lieu de cela, l'inspection générale veut nous imposer dès la rentrée 2009 des programmes présentés comme définitifs.
- **Le comité de l'APMEP a souhaité également se prononcer sur les contenus de programme.**
 - Nous demandons le report de l'introduction de l'algorithmique faute de préparation : son introduction parmi les thèmes permettrait d'expérimenter son enseignement en seconde.
 - Nous apprécions l'appel à la résolution de problèmes, mais nous demandons qu'il soit appuyé concrètement par la présence dans le programme d'un titre zéro consacré aux problèmes.
 - Nous demandons la réintroduction d'une part de géométrie non repérée, en particulier de la notion de vecteur.

Pour lire les contributions au débat et y participer :

<http://www.apmep.asso.fr/spip.php?article2803>

Au niveau de notre régionale, nous avons souhaité que cette consultation soit l'occasion pour les membres de l'APMEP et plus largement les professeurs de mathématiques de l'Académie de s'exprimer et de donner leur point de vue.

Nous vous proposons donc de nous faire connaître vos réactions et vos remarques en vous aidant du document annexé et en nous renvoyant, sur la messagerie de la Régionale votre contribution.

Nous en ferons une synthèse qui sera discutée lors d'une rencontre que nous vous proposons le mercredi 22 avril à partir de 17h30 dans les locaux de l'IREM de Nantes (salle Hypatia). Cette synthèse sera communiquée à l'Inspection par Stéphane CHOIMET, Président de la Régionale.

Le Comité de la Régionale de Nantes de l'APMEP

A lire également, les commentaires de la SMF à propos du projet de programme de seconde.

<http://smf.emath.fr/Enseignement/ReformeLycee2009/ProgSeconde.html>

Pour vous rendre à cette réunion :



A propos du projet de programme de mathématiques de la classe de seconde

• Les objectifs généraux de ce programme :

Ils se situent dans la continuité des programmes de collège.

Les compétences visées sont orientées vers une activité mathématique de l'élève centrée sur la résolution de problèmes...position souvent défendue par l'APMEP. On précise que les techniques sont au service du raisonnement mathématique.

Ces objectifs généraux vous-semblent-ils pertinents ? ambitieux ? ou au contraire insuffisants pour assurer une solide formation de base (en particulier pour les élèves qui souhaitent s'engager dans des filières scientifiques) ?

Ces objectifs ne peuvent être considérés de façon isolée mais articulés avec ceux des différentes séries en première puis en terminale. Or ceux-ci ne sont pas connus et la réforme du lycée a été reportée.

Cela vous semble-t-il préjudiciable ou non ?

• Les recommandations générales concernant :

- la place du raisonnement et du langage mathématique : *vos réactions, vos remarques*
- l'utilisation des outils informatiques : *vos réactions, vos remarques*
- la diversité de l'activité de l'élève : *vos réactions, vos remarques*

• L'organisation du programme :

Une partie commune organisée autour de quatre champs (dont trois sont subdivisés en deux sections) et un thème d'étude à choisir parmi trois proposés ...une organisation nouvelle :

- *selon vous, intéressante ? pourquoi ?*
- *sinon, quelles sont vos objections ?*

• Les contenus abordés :

Les fonctions

Les points explicités (contenus, capacités attendues et commentaires) vous satisfont-ils ? Appellent-ils de votre part des remarques particulières ?

La progressivité entre « fonction1 » et « fonction2 » : *vos réactions, vos remarques.*

La géométrie

Elle est réduite à la géométrie dans le plan repéré ...sans les.... Vecteurs ! *Cela vous semble-t-il préjudiciable ou non ?*

Statistiques et probabilités

L'objectif de faire réfléchir les élèves sur des données réelles, de les conduire à un questionnaire sur la notion d'échantillon, vous semble-t-il en accord avec les contenus abordés et les capacités attendues ?

L'algorithmique

Ce domaine figure dans la partie commune.

La volonté d'articuler cette familiarisation avec les principes d'organisation des algorithmes « en relation avec les autres parties du programme » vous semble-t-elle possible ? Si oui comment ? Sinon, pourquoi ?

Sur ce domaine quels besoins en formation ?

Les thèmes d'étude

Ceux retenus : cryptologie et codage, graphes, phénomènes d'évolution :

Quelle est votre opinion sur ces choix ?

Les développements proposés dans le texte vous paraissent-ils suffisants ?

Les modalités proposées pour travailler ces thèmes vous semblent-elles satisfaisantes ?

Plus globalement quelles remarques ou réactions souhaiteriez-vous faire remonter à propos de cette modification du programme de seconde en mathématiques ?

Contact : utilisez la messagerie de la Régionale pour nous envoyer vos réponses.

apmepnantes@yahoo.fr

